



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



THAMM TUNISIE Lettre d'information No.3, Avril 2022

Chers partenaires,

Nous avons le plaisir de vous adresser le troisième numéro de la lettre d'information sur les progrès et les développements dans la mise en œuvre du programme régional « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) ».

Ce programme vise à favoriser une migration régulière et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord, et en particulier à maximiser les avantages de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les travailleurs migrants, hommes et femmes, et leurs familles. Il contribue également à améliorer la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants en Afrique du Nord.

Découvrez les activités du Programme THAMM mises en œuvre entre octobre 2021 et mars 2022.



- **Le programme THAMM a tenu la troisième réunion du Comité de Pilotage régional le 24 mars 2022**
- **Lancement de la Recherche-Action de THAMM-Enabel avec l'Institut Egmont**
- **3ème webinaire de renforcement de capacités du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes et Sub-sahariennes (RSMMS)**

### Troisième réunion du Comité de Pilotage Régional THAMM

Le troisième comité de pilotage du programme THAMM au niveau régional s'est tenu le 24 mars 2022 en invitant les chefs de file des trois pays de mise en œuvre : le Maroc, l'Égypte et la Tunisie. Le comité de pilotage, composé de représentants de la Commission européenne et des agences de mise en œuvre ainsi que du gouvernement allemand, fournit des conseils et des orientations stratégiques, examine les progrès dans la mise en œuvre et fournit des recommandations à la gestion globale du programme.

Lors de leur précédente réunion en juin 2021, les membres du comité de pilotage régional avaient décidé d'organiser une réunion supplémentaire de ce comité conjointement avec les partenaires nationaux une fois par an.

Ce premier comité de pilotage régional élargi a mis en lumière le besoin de renforcer la dimension Sud-Sud du dialogue et de la coopération mais aussi de présenter les activités à venir dans chaque pays, et de partager les tendances stratégiques et opérationnelles, les leçons apprises et les expériences.

*THAMM vise à favoriser des opportunités de mobilité de main-d'œuvre sûres, régulières et ordonnées mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord.*

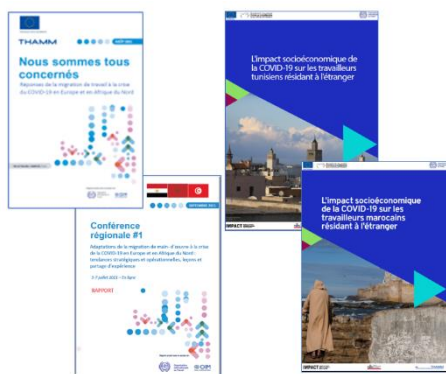


Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

● ● LETTRE D'INFORMATION



Dans ce cadre, une session thématique sur les produits de connaissance a eu lieu. En effet, le programme THAMM prévoit 70 produits de connaissance et d'assistance technique tels que des études, des rapports de recherche, des évaluations rapides, des outils de formation, des procédures opératoires standardisées ou encore des contenus digitaux. Jusqu'à aujourd'hui, environ un tiers des productions a été achevé et un autre tiers est en cours d'élaboration.

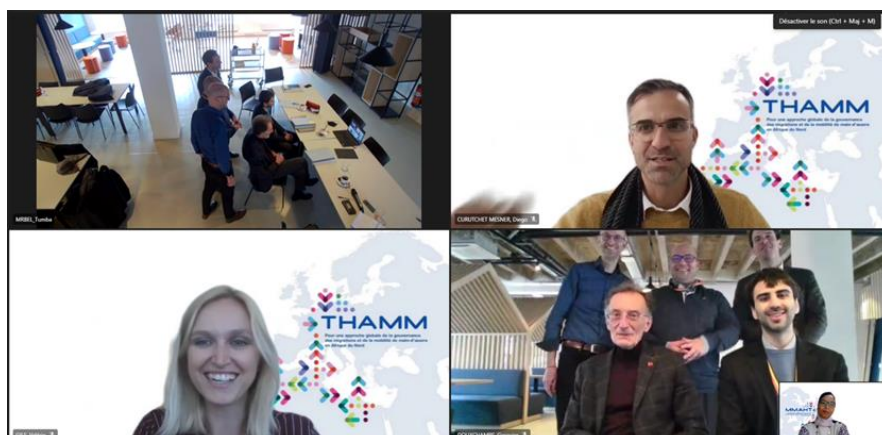
### Lancement de la Recherche-Action de THAMM-Enabel avec l'Institut Egmont

La Recherche-Action au sein de THAMM-Enabel se fait par des universités et des centres de recherche en impliquant les partenaires afin d'élaborer des outils permettant d'une part d'analyser le modèle de mobilité internationale et de mesurer les impacts du modèle sur l'emploi, d'autre part d'évaluer le niveau d'intégration et les défis auxquels les bénéficiaires font face. Il est important que la méthodologie de la Recherche-action soit utilisée pour réfléchir sur les hypothèses de base du projet y compris l'approche proposée et les acteurs impliqués, afin de tester ces hypothèses en temps réel et réorienter les actions du projet ou de futurs projets de mobilité du travail mis en œuvre par Enabel ou d'autres acteurs.

L'Institut Egmont sera le principal acteur de la Recherche Action dont les activités démarreront en avril 2022. Egmont – Institut Royal des Relations Internationales est un think-tank indépendant belge qui s'appuie sur l'expertise de ses propres chercheurs, ainsi que sur celle de spécialistes externes, afin de fournir des analyses et suggérer des options politiques se voulant aussi opérationnelles que possible. Cette analyse se traduit par la production et la diffusion d'articles, ainsi qu'à travers l'organisation de conférences, colloques et séminaires, qui permettent à une pluralité d'acteurs politiques et économiques de s'informer, d'échanger et de se nourrir des réflexions actionnées par l'Institut Egmont. L'Institut offre un forum idéal, à la croisée des chemins entre décideurs politiques, diplomates et chercheurs universitaires.

La Recherche action comprendra deux volets d'activités mises en œuvre en Belgique, au Maroc et en Tunisie :

- (1) une Recherche-action axée sur la place des schémas de mobilité comme réponse aux pénuries de talents dans les trois pays.
- (2) une étude de suivi de l'intégration des talents (formés dans le cadre des projets PALIM et THAMM-Enabel).





Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

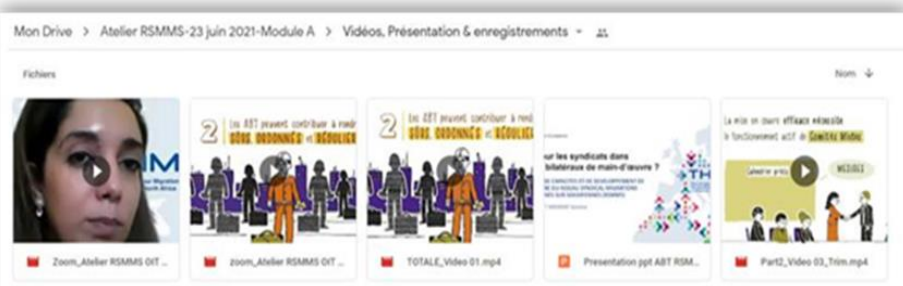


Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●● LETTRE D'INFORMATION

### 3ème webinaire de renforcement de capacités du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes et Sub-sahariennes (RSMMS)

Le 3ème module de formation de la série de webinaires de renforcement de capacités des points focaux du réseau syndical RSMMS, en partenariat avec Friedrich Ebert Stiftung de Tunis, s'est tenu les 2 et 3 février 2022 et a porté sur le Partage des pratiques de protection des travailleurs migrants dans des contextes spécifiques. 20 points focaux de 14 organisations syndicales différentes y ont participé. S'appuyant sur une enquête réalisée au sein des organisations membres du RSMMS, l'atelier en ligne, facilité par la CFDT, la CGT, la CGIL, les Commissions Oubras, et l'UGTT, a permis aux participants d'échanger sur des pratiques innovantes et des mesures opérationnelles de protection mises en œuvre dans trois contextes distincts : les travailleurs migrants irréguliers en Europe (cas de la France); les travailleurs saisonniers dans le secteur agricole en Espagne et en Italie; et la protection des travailleurs migrants réguliers et irréguliers dans une situation de chômage structurelle (Tunisie). Les participants ont ensuite été invités à élaborer des plans de travail individuels destinés à nourrir le développement des plans de travail de chaque syndicat. Un dernier atelier viendra compléter la série prévue dans le cadre de THAMM à la mi-2022.



Les participants ont ensuite été invités à élaborer des plans de travail individuels destinés à nourrir le développement des plans de travail de chaque syndicat. Un dernier atelier viendra compléter la série prévue dans le cadre de THAMM à la mi-2022.



- Le programme THAMM s'est joint au projet FAIR II de l'OIT en Tunisie pour renforcer les capacités des futurs inspecteurs des entreprises privées de placement à l'étranger (OIT)
- Atelier de travail sur des modèles de Contrat de travail et de Contrat d'intermédiation pour le recrutement à l'international de travailleurs migrants (OIT)
- Formation des agences d'emploi privées sur la norme IRIS (OIM)
- Lancement de l'étude sur le marché de l'emploi en Tunisie et à l'étranger et l'identification des opportunités disponibles pour les demandeurs d'emploi tunisiens (OIM)
- Elaboration d'un Manuel des procédures (GIZ-OIT) et d'un Référentiel des compétences au sein de l'Unité d'Emploi à l'International à l'ANETI (GIZ)
- Constitution d'un pool de 24 points focaux au sein de l'Unité d'Emploi à l'International à l'ANETI (GIZ)
- Présentation de l'équipe de l'OFII
- Première expérience pour le travail saisonnier (OFII)





Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



## Le programme THAMM se joint au projet FAIR II de l'OIT en Tunisie pour renforcer les capacités des futurs inspecteurs des établissements privés de placement à l'étranger (OIT)

En Tunisie, la réglementation de l'intervention des établissements privés de placement à l'étranger prévoit l'autorisation, la supervision et le contrôle de l'activité par le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le projet FAIR de l'organisation internationale de travail (OIT) dans sa première et sa deuxième phase a appuyé les partenaires nationaux à promouvoir les principes de recrutement équitable et plusieurs travaux et acquis ont été réalisés, dont notamment ; Le Diagnostic sur le recrutement des travailleurs en Tunisie (projet FAIR I – OIT, 2018), ainsi que l'appui pour l'élaboration d'un projet de loi relative à l'exercice du placement à l'international par les agences d'emploi privées portant la création d'un nouveau corps d'inspecteurs pour ces entreprises (EPPE), le développement de fiches de postes détaillant le profil des inspecteurs responsables du contrôle et de l'inspection des entreprises privées de placement à l'étranger, et l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques d'inspection et de contrôle des entreprises privées de placement à l'international.

C'est dans ce cadre que le programme THAMM s'est joint au projet FAIR II pour organiser une première session de formation du 27 septembre au 01 octobre 2021 au profit des 28 futurs inspecteurs chargés du contrôle des EPPE, en attendant que la loi soit votée au niveau du parlement et que le corps de métier des inspecteurs soit officiellement créé. Une approche de formation-action a été adoptée où les « stagiaires inspecteurs » ont été amenés à pratiquer des simulations de missions d'inspection, sous la supervision des formateurs et deux coordinatrices nationales des projets FAIR II et THAMM. Cette inspection encadrée comprenait les phases de préparation, conduite des entretiens d'inspection et préparation du rapport final.



©OIT/ Formation des futurs inspecteurs des EPPE

## Atelier de travail sur des modèles de Contrat de travail et de Contrat d'intermédiation pour le recrutement à l'international de travailleurs migrants (OIT)

Le contrat de travail est un maillon essentiel dans la relation de travail en général ; il en est de même dans le cas d'un recrutement transfrontalier. L'OIT travaille depuis des décennies à la clarification des normes régissant les étapes de ce type de recrutement. En plus de ses conventions (notamment les conventions C97 et C143 sur les travailleurs migrants et leurs recommandations R86 et R151, ainsi que la C181 sur les Agences d'Emploi Privées), les « Principes généraux et directives opérationnelles concernant le recrutement équitable et la définition des commissions de recrutement et frais connexes » adoptés en 2016 et enrichis en 2019, posent un certain nombre de critères minimums.

Un atelier d'échange autour de l'élaboration d'un contrat de travail type qui répondra aux normes internationales du travail et d'un contrat d'intermédiation régissant la relation entre l'établissement privé de placement à l'étranger et le demandeur de travail à l'international et rappelons les responsabilités de chaque partie, a été organisé à Tunis le 10 novembre 2021. Ces deux contrats sont en cours de



©OIT/ Atelier sur les modèles de contrat de travail et d'intermédiation



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



finalisation et seront considérés comme références non seulement pour les agences d'emploi privées mais également pour les services publics de l'emploi (ANETI et ATCT).

### Formation des agences d'emploi privées sur la norme IRIS (OIM)

Afin de fournir aux agences d'emploi privées (AEP) des informations sur le recrutement équitable et éthique, la Direction Générale du Placement à l'étranger et de la main-d'œuvre étrangère (DGPEMOE) et l'OIM ont organisé le 10 novembre 2021 une formation en présentiel sur la norme IRIS (Système d'intégrité du recrutement international) de l'OIM, réunissant une vingtaine de représentants de 12 agences d'emploi privées. La formation s'est concentrée sur la sensibilisation des recruteurs au recrutement éthique, l'amélioration de la transparence des procédures de gestion interne, et la préparation des recruteurs à la certification IRIS. L'OIM offrira un soutien continu aux participants à la formation qui sont engagés dans le recrutement éthique et qui souhaitent obtenir la certification IRIS.



©OIM/ Formation sur la norme IRIS pour les AEP

### Lancement de l'étude sur le marché de l'emploi en Tunisie et à l'étranger et l'identification des opportunités disponibles pour les demandeurs d'emploi tunisiens (OIM)

Le 17 mars 2022 s'est tenu l'atelier de lancement de l'étude sur le marché de l'emploi en Tunisie et à l'étranger et l'identification des opportunités disponibles pour les demandeurs d'emploi, en collaboration avec le projet « Helma » de l'OIM Tunisie. Cet événement a réuni les principaux acteurs publics et les partenaires sociaux impliqués dans la formation et le placement des jeunes demandeurs d'emploi.

L'objectif global de cette étude est d'appuyer le gouvernement tunisien dans les défis liés au chômage et la mobilité de la main-d'œuvre tunisienne, en relevant, entre autres, les lacunes existantes entre les programmes d'enseignement et de formation professionnelle par rapport au besoin du marché de l'emploi



©OIM/ Lancement de l'étude sur le marché de l'emploi national et international

en relevant, entre autres, les lacunes existantes entre les programmes d'enseignement et de formation professionnelle par rapport au besoin du marché de l'emploi





Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

● ● LETTRE D'INFORMATION

## L'élaboration d'un Manuel des procédures (GIZ-OIT) et d'un référentiel des compétences au sein de l'Unité d'Emploi à l'International à l'ANETI (GIZ)



Le manuel des procédures formalise les principales procédures administratives, opérationnelles et de contrôle qui régissent les différentes activités de l'ANETI en relation avec l'emploi à international. Il couvre l'ensemble des opérations, tâches et responsabilités des collaborateurs afin d'optimiser l'organisation de l'offre de services à l'International. L'un des changements qu'il peut apporter serait d'accroître l'autonomisation des collaborateurs de l'ANETI.

Le référentiel des compétences permettra d'optimiser les ressources de l'Unité d'Emploi à l'International à l'ANETI (UEI) et d'évaluer son besoin en compétences nécessaires au bon fonctionnement et à la performance de l'UEI.



©GIZ

©GIZ

## Constitution d'un pool de 24 points focaux au sein de l'Unité d'Emploi à l'International à l'ANETI (GIZ)

Au sein de l'Unité d'Emploi à l'International un pool de points focaux a été mis en place à travers l'évaluation de l'ensemble des Conseillers Référénts Internationaux pour en identifier une Personne Ressource par Gouvernorat appelé aussi « Point Focal ».

Le rôle de cette Personne Ressource est d'assurer le lien entre l'entité centrale, à savoir l'Unité d'Emploi à l'International et les Bureaux de l'Emploi de l'ANETI dans tous les Gouvernorats de la Tunisie. Chaque Personne Ressource sera formée pour transférer le savoir-faire en matière d'Emploi à l'International à tous ses collègues du Gouvernorat où elle est désignée.



©GIZ

## Faites connaissance avec l'équipe de l'OFII

Les trois premiers mois de THAMM 2 ont été largement consacrés à la constitution de l'équipe qui va accompagner jusqu'au 31 décembre 2025 les projets des partenaires tunisiens dans le domaine de la mobilité professionnelle.

La cheffe de projet, Hélène Hammouda, et sa collègue Soraya Ben Sassi, coordinatrice pour le volet OFII / acteurs publics français et européens, ne sont pas inconnues de la Direction générale du placement à l'étranger (DGPEMOE), ni de l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI), ni même de l'Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP) avec lesquelles elles ont déjà eu l'occasion de collaborer, dans le cadre de leurs fonctions à l'OFII. Adel Gassoumi les a rejointes en tant que coordinateur pour le volet ANETI / acteurs publics tunisiens, apportant ses qualités de facilitateur/modérateur, exercées pendant une dizaine d'années au service de l'ANETI, et sa connaissance de toutes les régions de Tunisie. Puis est arrivée Siwar Ben Hamed, experte en placement. Venue tout droit d'un cabinet de recrutement, elle offre son



©OFII/ Membres de l'équipe THAMM au sein de l'OFII Tunisie



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



expérience précieuse des rouages du marché du travail. Cette équipe technique ne serait rien sans le soutien logistique de Haythem Aouinet, choisi comme responsable administratif et financier.

## Première expérience pour le travail saisonnier (OFII)

En Tunisie, le travail saisonnier est une tradition qui se transmet de génération en génération au sein d'une même famille. L'ANETI et l'OFII trouvent souhaitable de sortir de cette logique de cooptation afin de diffuser les offres d'emploi saisonnier de manière plus équitable et de satisfaire un plus grand nombre d'employeurs. Une opération pilote est en cours depuis le début de l'année, avec le concours de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Drôme (FDSEA 26). Jusqu'à présent, 10 employeurs ont fait appel aux services de l'ANETI, ce qui représente une quarantaine de contrats. Parmi ces exploitants, 7 n'avaient jamais employé de Tunisiens tandis que les 3 autres avaient déjà embauché des saisonniers tunisiens mais ne s'étaient jamais adressés à l'ANETI pour les identifier.



©OFII/ Départ de travailleurs saisonniers

L'analyse conjointe de cette première initiative servira de base à la définition et l'amélioration des process, tout au long de la chaîne de recrutement.



### PROCHAINES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Organisation de l'académie des attachés sociaux au sein de l'OTE (OIM)



Avril

Organisation du 4<sup>ème</sup> comité de pilotage national



Mai

Atelier de restitution des résultats ANETI (GIZ, OIT)



Juin

Présentation de l'étude sur l'intégration de la migration de travail dans la politique nationale de formation professionnelle (OIT)



Juillet

Sélection du 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> groupe personnes qualifiées (GIZ)



Octobre

Démarrage de la Recherche-Action (Enabel)



Atelier de validation du modèle économique des EPPE (OIT)



Restitution de l'étude sur le marché de l'emploi national et international (OIM)



Présentation de l'étude sur le fonctionnement réel des accords bilatéraux de sécurité sociale (OIT)



2<sup>ème</sup> conférence régionale sur les schémas de mobilité





Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●● LETTRE D'INFORMATION

## CONTEXTE

Afin de répondre aux défis liés à la mobilité de la main-d'œuvre dans les pays d'Afrique du Nord, plusieurs initiatives sous-régionales ont été entreprises. En s'appuyant sur une approche holistique de la gouvernance et de la mobilité de la main-d'œuvre, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Enabel, l'Agence belge de développement, ainsi que de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) ont développé une initiative régionale visant à renforcer les mécanismes de protection des travailleurs migrants, hommes et femmes, tout au long du cycle migratoire, qu'il s'agisse de travailleurs quittant la région ou venant y rechercher un emploi.

Financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), le programme THAMM comprend cinq objectifs spécifiques – dont quatre sont gérés conjointement par l'OIM et l'OIT – qui contribueront à améliorer la gouvernance des migrations des travailleurs migrants en Egypte, en Tunisie et au Maroc, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de cadres politiques cohérents fondés sur les droits humains et les normes du travail. Le programme contribuera aussi à la préparation, la mise en place et/ou l'amélioration, d'une part, de schémas de mobilité régulière par la GIZ, Enabel et OFII et d'autre part, d'un cadre juridique relatif à la migration et la mobilité régulières en coopération avec les pays nord-africains ciblés et les États membres de l'Union européenne (UE).



Pour plus d'informations, veuillez contacter les points focaux nationaux :

**Diego Curutchet**, Enabel  
diego.curutchetmesner@enabel.be

**Christina Durst**, GIZ  
christina.durst@giz.de

**Ahlem Amri**, OIT  
amri@ilo.org

**Meriem Essoussi**, OIM  
messoussi@iom.int

**Hélène Hammouda**, OFII  
helene.hammouda@ofii.fr

Mis en œuvre par



Organisation internationale du Travail



Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de Enabel, GIZ, OFII, OIM et OIT, et ne reflète en aucun cas les opinions de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

© — 2022 — Enabel, GIZ, OIT, OIM, OFII. Tous droits réservés.